



16ème législature

Question N° : 8741	De M. Jean-François Portarrieu (Horizons et apparentés - Haute-Garonne)	Question écrite
Ministère interrogé > Sports, jeux Olympiques et Paralympiques		Ministère attributaire > Sports, jeux Olympiques et Paralympiques
Rubrique >sports	Tête d'analyse >Étude sur l'incidence des blessures dans le rugby amateur	Analyse > Étude sur l'incidence des blessures dans le rugby amateur.
Question publiée au JO le : 06/06/2023 Réponse publiée au JO le : 22/08/2023 page : 7670		

Texte de la question

M. Jean-François Portarrieu attire l'attention de Mme la ministre des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques sur les moyens accordés à la prévention des blessures dans les clubs amateurs de rugby. Le comité médical de la Fédération française de rugby, présidé par le professeur Roger Salomon, a réalisé une enquête épidémiologique pour mesurer l'incidence des blessures dans le rugby amateur. Si les exigences et les risques du rugby professionnel sont bien appréhendés par les clubs et les instances, il ne semble pas en être de même pour la pratique de dizaines de milliers de joueurs amateurs. Les résultats de l'étude, réalisée en lien avec l'université de Bordeaux, ont fait l'objet d'une présentation à l'occasion d'une réunion de l'Amicale parlementaire de rugby, le 23 mai 2023 à l'Assemblée nationale. Près de 2 473 blessures ont été recueillies et analysées permettant des comparaisons intéressantes par catégories, localisation, gravité, etc. Le nombre de publications scientifiques sur le sujet restant très faible, cette première base de données mériterait certainement d'être utilisée et prolongée pour favoriser la recherche opérationnelle. Et ce, d'autant plus que le rugby enregistrera probablement un regain d'intérêt à l'occasion de la prochaine Coupe du monde en France. Il souhaiterait connaître si le Gouvernement envisage un prolongement de cette étude épidémiologique.

Texte de la réponse

La prévention des blessures, tant dans les clubs amateurs que professionnels de rugby, est une priorité de la ministre des sports et des jeux Olympiques et Paralympiques. Les études épidémiologiques sont indispensables à la définition d'un plan d'action efficace. Concernant la pratique du rugby amateur, le Gouvernement se fonde sur le programme de surveillance des blessures des joueurs amateurs lancé en 2019 par la Fédération française de rugby (FFR). Ce programme, supervisé par un organisme de recherche indépendant, l'ISPED/Université de Bordeaux, évalue de manière objective les risques liés à la pratique du rugby chez l'enfant, l'adolescent et l'adulte. Ce même dispositif a par ailleurs permis de valider scientifiquement un protocole d'entraînement innovant axé spécifiquement sur la technique de plaquage dédié au rugby amateur. Ce protocole a pu être diffusé lors des journées annuelles de sensibilisation à la sécurité, rendues obligatoires en début de saison pour l'ensemble des éducateurs. Selon les instances de la FFR, ce programme a vocation à se maintenir dans les années à venir voire à se pérenniser.